



3^e Trophée Port du futur

Dossier de candidature

Les 24 et 25 septembre 2019, les Assises Port du futur s'installent dans les territoires pour une nouvelle formule. En partenariat avec le **Port de Lille**, la 9^e édition sera l'occasion de découvrir, lors d'une session spéciale, les projets du Port de Lille et des acteurs portuaires locaux à l'échelle de la métropole lilloise mais plus largement de la région Hauts-de-France.

Pour ce nouveau rendez-vous, le Cerema et ses partenaires vous proposent de participer à **la troisième édition du trophée du Port du futur** organisée en partenariat avec **Schoolab**. Ce concours original associant remise de dossier de candidature et présentation en public lors des Assises récompense les projets innovants.

« Cette année, le concours cherchera à promouvoir une innovation portée par un port ou un acteur portuaire et une entreprise ou un laboratoire de recherche. »

Vous êtes un port à l'initiative ou accompagnant une innovation avec une entreprise, une start-up ou un laboratoire de recherche, vous pouvez présenter votre dossier de candidature. Cette édition mettra en avant une innovation portée par un couple utilisateur (Ports ou acteurs portuaires)/concepteur (entreprise, laboratoire de recherche).

L'innovation répondra donc à un besoin d'un port/acteur portuaire : professionnels du transport et de la logistique, bureaux d'études, entreprises et industriels de la place portuaire... Et concernera le port dans toutes ses activités : commerce, nautisme, tourisme, logistique...

Un concours en deux étapes

Votre dossier sera lu et étudié par le jury du concours. Ce dernier est composé des membres du comité d'organisation des Assises du Port du futur reconnus pour leur expertise et d'un représentant de Schoolab pour la dimension innovation et entrepreneuriale.

Les critères de sélection du dossier de candidature :

- le caractère innovant, la justification du projet (son impact sur la performance, la compétitivité ou la sécurité des ports
- la légitimité du projet (besoin...)
- la motivation de l'équipe

Si votre projet est retenu, **vous disposerez de 10 minutes** le 24 septembre pour nous faire part de votre besoin, quelle solution innovante vous avez développé et quelle est votre ambition !

Développez votre visibilité auprès des partenaires des Assises du Port du futur

Les gagnants de la 3^e édition du trophée du Port du futur seront annoncés dès le 24 septembre lors de la cérémonie qui se déroulera lors d'un cocktail convivial en fin de journée en présence de tous les participants aux Assises.

De plus, une vidéo de présentation sera réalisée ainsi qu'une insertion dans l'Essentiel 2019 des Assises du Port du futur. Ces contenus seront publiés sur les sites web et les réseaux sociaux des membres du comité d'organisation.

Enfin, un espace lauréats sera accessible à tous les participants des Assises du Port du futur pour des rencontres avec les entreprises sélectionnées lors des pauses du mardi 24 septembre et du mercredi 25 septembre 2019.

Retrouvez les vidéos des lauréats de la précédente édition sur le site internet du Port du futur : www.portdufutur.fr

Les dates clés du concours

- **Avril 2019 au 7 juin 2019** : envoi des dossiers (via le formulaire)
- **Fin juin 2019** : annonce des projets sélectionnés
- **Mardi 24 septembre 2019** : présentation de 10 minutes en session plénière des Assises et remise du trophée Port du futur
- **Mardi 24 et mercredi 25 septembre 2019** : networking dans l'espace lauréats

Les conditions de participation

190 euros au tarif « earlybird » à la date d'ouverture des inscriptions

Formulaire d'inscription - Trophée du Port du futur 2019

Vous pouvez compléter le dossier d'inscription directement sur ce document ou sur un document au format Word. Ne pas oublier de joindre un logo, des photos du projet (2 max haute définition et libre de droits) au format jpeg à votre inscription. Le dossier est téléchargeable sur www.portdufutur.fr

Coordonnées

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Site Internet :

Contact

NOM :

Prénom :

Fonction :

Tél. :

Courriel :

Mise en œuvre du projet : présentation de l'utilisateur (objectifs, contraintes, ...)

Résumé du projet : (en quelques lignes, résumer les caractéristiques de l'innovation, son ou ses bénéfices et avantages concurrentiels)

Présentation du projet (max 1 page hors schéma/photo)

Envoyez votre dossier complété
avant le 7 juin à port-du-futur@cerema.fr



En partenariat avec

